

FORMATION WINDOWS SERVER 2012 R2 : ADMINISTRATION D'INFRASTRUCTURE MICROSOFT

Cette formation à l'administration de Windows Server 2012 sur 5 jours a pour principal objectif de vous rendre capable d'administrer vos applications dans le Cloud et de mettre en place une infrastructure Windows Server 2012 R2 dans un environnement existant. A terme, vous maîtriserez les principes d'administration nécessaires au maintien de l'infrastructure Microsoft Windows Server

PROGRAMME

1/ Savoir déployer et maintenir des images serveur

- Introduction à Windows Deployment Services
- Savoir déployer avec WDS
- Maîtriser l'administration de WDS

2/ Savoir configurer et dépanner DNS server

- Comprendre l'installation de rôle de serveur DNS
- Être capable de configurer le rôle de serveur DNS
- Paramétrer les zones DNS
- Paramétrer les transferts de zones DNS
- Maîtriser la gestion et le dépannage de DNS server

3/ Savoir maintenir Active Directory Domain Services

- Démarrer avec AD DS
- Établir des contrôleurs de domaines virtualisés
- Déployer le contrôleur de domaine RODC
- Maîtriser l'administration de Active Directory Domain Services
- Maîtriser la gestion de bases de données AD DS

4/ Gérer les comptes utilisateurs et service

- Savoir automatiser la gestion de comptes utilisateurs
- Paramétrer les stratégies de mots de passe et comptes utilisateurs verrouillés
- Paramétrer les différents comptes de services gérés

5/ Établir l'infrastructure de la stratégie de groupe

- Visualiser les différentes stratégies de groupe
- Savoir établir et gérer les GPOs ou Sécurités De Groupes
- Maîtriser la gestion de l'étendue et le process des stratégies
- Être capable de dépanner les stratégies de groupe

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2415 euros

5 jours

M22411

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Savoir mettre en place, piloter et assurer le maintien de serveurs
- Savoir paramétrer des services réseau et accès
- Mettre en place et piloter les domaines Active Directory (AD DS)
- Savoir paramétrer des services fichiers et impression
- Mettre en place et piloter les stratégies de groupe
- Établir une infrastructure serveur de stratégies réseau

PRE-REQUIS

- Avoir une année d'expérience sur Microsoft Windows Server 2008 ou 2012
- Bien comprendre Active Directory et l'infrastructure réseau
- Avoir suivi une formation de type : Installation et configuration de Windows Server 2012
- Avoir des connaissances équivalentes

PUBLIC CONCERNE

- Professionnels IT
- Administrateurs
- Ingénieurs systèmes
- Techniciens

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

31/05/2021, 06/12/2021,

Paris

31/05/2021, 06/12/2021

NOUS CONTACTER

AGORATIC

21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

www.openska.com

Si vous souhaitez organiser cette formation à une autre date contactez-nous.



6/ Gérer les bureaux des utilisateurs via les stratégies de groupe

- Établir les modèles d'administration
- Mettre en place la redirection de dossiers et les scripts
- Établir les préférences des stratégies de groupe
- Manipuler les logiciels avec les stratégies de groupe

7/ Établir un accès à distance avec DirectAccess

- Introduction à l'accès à distance
- Paramétrer DirectAccess
- Établir et manipuler une infrastructure DirectAccess avancée
- Établir une solution VPN
- Établir le proxy d'une application Web

8/ Le rôle de serveur de stratégie réseau : Installer, configurer, et dépanner

- Maîtriser l'installation et la configuration du rôle
- Gérer la configuration des serveurs RADIUS et des clients
- Connaître les différentes méthodes d'authentification NPS
- Surveiller et dépanner le serveur

9/ Établir la protection de l'accès réseau

- Introduction à la protection d'accès réseau
- Visualiser les processus de mise en conformité de la protection d'accès réseau (NAP)
- Établir la configuration de NAP
- Surveiller et dépanner NAP

10/ Être capable d'optimiser les services de fichiers

- Introduction au gestionnaire de ressources du serveur de fichiers (FSRM)
- FSRM pour contrôler les quotas, rapports de stockage et le filtrage de fichiers
- Établir des tâches de classification et gestion de fichiers
- Introduction à DFS (Distributed File System)
- Paramétrer les espaces de noms DFS
- Savoir établir et dépanner la réplication DFS

11/ Savoir configurer chiffrement et audit avancé

- Se servir de EFS pour chiffrer les fichiers réseaux
- Paramétrer l'audit avancé

12/ Établir la gestion des mises à jour

- Définir le rôle de Windows Server Update Services
- Mettre en place les mises à jour avec WSUS

13/ Surveiller Windows Server 2012 R2

- Présentation des différents outils de surveillance
- Se servir de l'analyseur de performances
- Établir la surveillance de l'observateur d'évènements

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75